



Syndicat National des Personnels Techniques, Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Ministères de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation - Logement - Transports - Ruralité - Ville
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

SNPTAS CGT - Plot I - 30 Passage de l'Arche - 92055 LA DEFENSE Cedex - Mail : snptas.fnee-cgt.syndicats@developpement-durable.gouv.fr

La Défense, le 8 avril 2025

Monsieur le directeur de la DDT du Cher

Monsieur le Directeur,

Les agents de la DDT du Cher, par la voix des représentants CGT du personnel, m'ont alerté en tant que secrétaire général du SNPTAS-CGT sur les conditions ahurissantes et contraires à toutes les règles de santé et de sécurité des personnels, de ce qui est présenté comme un « exercice attentat », qui s'est déroulé le 3 avril 2025 dans les locaux de la DDT, sur le site Lariboisière, à Bourges.

Ainsi, visiblement des cadres de la préfecture en manque d'adrénaline ont décidé d'un « exercice » avec une simulation d'un scénario prétendument réel, sans même prendre la peine d'informer les agents au préalable. Une personne armée déboule dans le hall créant une panique sans nom des personnes présentes. Ceci suivi d'une intervention brutale de la police : Hurlement, portes défoncées, sommations, fouilles corporelles, « sang » dans les couloirs... Les personnels ont été terrorisés, terrifiés, certains se sont barricadés dans leur bureau, certains ont placé une armoire contre la porte. Des agents sont tombés en pleurs, en crises de panique... Les agents évacués (pour ceux qui n'ont pas été oubliés dans les locaux) se sont retrouvé sur le parking dans le froid du matin et pour se réchauffer ils ont seulement pu s'installer dans un fourgon de police.

Enfin, après ce prétendu « exercice », le directeur de cabinet de la préfecture s'est permis, en guise de débriefing de faire la morale aux agents avec une arrogance particulièrement mal placée.

Je vous rappelle qu'il est totalement irresponsable d'organiser ou d'accepter l'organisation une telle opération sans prévenir les personnels en amont. Des agents pris de panique auraient pu sauter par les fenêtres ou faire un arrêt cardiaque. Cette irresponsabilité est d'autant plus flagrante que le site héberge des agents armés de l'OBF... Que se serait-il passé s'ils s'étaient servis de leurs armes ? Les responsables de cet « exercice » ont-ils conscience des risques effarants qu'ils ont fait prendre à toutes les personnes présentes ?

Je vous rappelle qu'en tant que chef de service, vous êtes responsable de la santé physique et mentale, de la sécurité ainsi que des conditions de travail des personnels de la DDT. Certains agents sont encore largement traumatisés par ce qu'ils ont subi lors de ce prétendu exercice. La CGT vous demande donc :

- Que vous mobilisiez les moyens afin que les agents qui le souhaitent puissent bénéficier immédiatement d'un soutien psychologique ;
- Que les dossiers d'accidents de travail ou de maladies professionnelles déposés par les agents qui ne manqueront pas de découler de cette opération soient instruits rapidement, que l'imputabilité au service soit reconnue et qu'ils puissent autant que de besoin bénéficier de la protection fonctionnelle ;
- Que la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du CSA de la DDT soit réunie en urgence pour décider si, conformément au 1^o de l'article R253-54 du Code général de la fonction publique, une expertise soit menée ;
- Que conformément aux dispositions de l'article R253-60 du code précité, vous preniez toutes les mesures pour faire cesser le danger grave et imminent que représente l'interventionnisme forcené de certains cadres de la préfecture et leurs « exercices » ;
- De faire un signalement auprès du procureur de la République au titre du second alinéa de l'article 40 du Code de procédure pénale, pour mise en danger de la vie d'autrui ;
- De faire nettoyer immédiatement les traces de faux sang dans les couloirs et les bureaux de la DDT, traces qui sont un rappel insupportable pour les agents de cette journée horrible.

Compte-tenu de la gravité de la situation, je vous informe dès à présent que la CGT portera la question de ce soit-disant « exercice attentat » au sein de la formation spécialisée centrale des DDI ainsi que celle du pôle ministériel de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire général du SNPTAS-CGT

T. Pialla
Thierry Pialla

Copies : - Préfet du Cher :

- Monsieur le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation ;
- Madame la ministre la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
- Secrétaire général pour l'administration du ministère de l'Intérieur ;
- Secrétaire général du MATTE ;
- Secrétaire général du MASA.